

Saint-Claudemag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

www.saint-claude.fr

N°65 - Janv.-Fév. 2018



Dossier : De nouvelles cloches à la cathédrale

Pages 4 et 5



© Antoine GRENARD

Régis MARTIN, Adjoint au Maire délégué à la Communication et à la Culture, en compagnie du **groupe Arcadian** après leur concert le 17 novembre au Palais des Sports.



Lancement de l'**appel à projets Politique de la Ville 2018** le 16 novembre dernier.



Une cinquantaine de personnes sont venues échanger au sujet de la **réhabilitation des berges de la Bienne au faubourg Marcel** lors de la **réunion publique du 20 novembre**.



© L'Hebdo du Haut-Jura

Les Haut-Jurassiens se sont mobilisés à nouveau pour sauver l'hôpital de Saint-Claude le 2 décembre dernier lors d'une grande marche entre Saint-Claude et Lavans-lès-Saint-Claude, suivie d'une manifestation à Lons-le-Saunier.



Nabil TOUIL, six ans et demi, accompagné par l'Institut Médico-Éducatif a déclenché les **illuminations de Noël de la ville** le 24 novembre dernier.



La ville se pare de son manteau de neige pour l'hiver...

- 3 Sommaire, Éditorial
- 4&5 De nouvelles cloches à la cathédrale
- 6 Actualités diverses
- 7 Libre expression
- 8 Rencontres de l'histoire locale, Agenda

Chers Sanclaudiens,

Permettez-moi de vous présenter en mon nom et en celui du Conseil municipal de Saint-Claude, mes meilleurs vœux de santé, sérénité, bonheur et réussite pour cette Nouvelle Année. Dans un monde de plus en plus fou, gardons notre sang froid, le moral et l'espoir.

Notre rôle d'élus est de défendre le territoire, dont les habitants nous ont fait confiance. C'est le sens de notre combat pour l'hôpital comme pour notre défunte ligne SNCF Saint-Claude/Oyonnax, ainsi que pour tout ce qui contribue à vous rendre la vie plus facile. Malheureusement, tous les élus n'ont pas le même sens du devoir et des soutiens manquent à l'appel. En contrepartie, l'union sacrée s'est réalisée à Saint-Claude et dans le Haut-Jura et la détermination de nous tous doit nous permettre de poursuivre un combat qui est loin d'être perdu.

Après avoir sauvé une partie de ses services menacés, le Centre Hospitalier Louis Jaillon se voit retirer dès mars prochain sa maternité et une partie de sa chirurgie. Cela n'est pas acceptable et nous ne lâcherons rien sur ces piliers de l'hôpital. Les décisions irresponsables, prises dans le déni de notre spécificité géographique, ne peuvent conduire qu'à une régression sanitaire, à un retour au Moyen-Âge. Sommes-nous vraiment au XXI^e siècle ?

Ceux qui décident sont des urbains issus de grandes métropoles et n'ont aucune idée de ce qu'est la ruralité.

Cela n'empêchera pas notre ville d'avancer avec, au programme 2018/2019, la requalification du centre-ville, de la Cathédrale à la Place du 9 avril 1944, avec des travaux conséquents qui entraîneront des perturbations importantes pendant huit à neuf mois, mais dont chacun se félicitera une fois que tout sera terminé. Pour en savoir plus sur ces travaux, vous pourrez vous rendre à la « *Maison du Projet* », rue de la Poyat, où des permanences seront assurées afin de répondre à vos questions.

Un autre projet de taille qui devrait débuter également en 2018 pour se terminer en 2020, consiste à réaménager les berges de la Bienne du Pont du Faubourg au Pont du Miroir à travers des démolitions d'immeubles et un cheminement le long de la rivière. De quoi donner un coup de jeune à ce quartier historique de la ville qu'est le Faubourg Marcel et le redynamiser.

Enfin, les travaux de voirie à La Patience depuis Saint-Blaise jusqu'au giratoire du Pont du Plan d'Acier devraient reprendre en mars avec, en prime, l'aménagement d'une voie verte (piétons/cyclistes).

Un programme conséquent mais indispensable pour redonner à Saint-Claude une image qui donne envie d'y venir et d'y rester.

Dans l'attente, je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour 2018.

Jean-Louis MILLET



Saint-Claude Mag
N°65 - Janv.-Fév. 2018
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

www.saint-claude.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr

Photo de couverture : Nouvelles cloches de la Cathédrale
Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



De nouvelles cloches un événement « historique »

Depuis de nombreuses années, la cathédrale de Saint-Claude est en chantier.

Après les stalles et la toiture consécutivement à l'incendie de 1983, puis les vitraux et les murs, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), pour terminer cette importante restauration, s'est intéressée au patrimoine campanaire. Un « *bourdon* » de plus de 2 tonnes, deux grosses cloches de plus de 1 100 kg, mais aussi deux autres plus petites de plus de 100 kg chacune !

Depuis plus de vingt ans, quatre de ces cloches sont muettes ; les plus petites, faute de mécanisme, une grosse fêlée et une autre très endommagée. Si bien qu'il était impossible de faire sonner l'ensemble. Décision a été prise par la DRAC de restaurer le bourdon, de refondre une grosse cloche et pour les plus petites, de les remettre en service. C'est l'entreprise Voegele de Strasbourg qui a été missionnée pour cette restauration.

Mais comme cette année le diocèse fête ses 275 ans, M^{gr} Jordy a proposé à cette occasion aux services de l'État, d'ajouter une nouvelle cloche supplémentaire, prise en charge par le diocèse. Ce dernier a lancé une souscription pour couvrir les 20 000 € correspondant au coût de celle-ci.

Quant à la cloche fêlée, elle reviendra en l'état dans la cathédrale et y sera exposée comme symbole du patrimoine local.

La coulée des cloches - 13 octobre

C'est le vendredi 13 octobre que la "coulée" a eu lieu à Strasbourg dans l'entreprise VOEGELÉ, en présence de l'évêque de Saint-Claude Mgr Jordy, du Curé de la cathédrale le Père Girod, du Maire de Saint-Claude, de plusieurs paroissiens et des représentants de la DRAC : M. Balard, Ingénieur des Monuments historiques et

responsable du chantier des murs, M. Brottier, Technicien Conseil du Ministère de la Culture responsable du chantier des cloches, et M. Aubertin,



M^{gr} Jordy, évêque de Saint-Claude, en compagnie de M. VOEGELÉ

Conservateur du Patrimoine. Une opération délicate, impressionnante et peu commune.

C'est une ancienne cloche lourde de 1 800 kg de l'Église Saint-Jean-Baptiste de Salins-lès-Bains qui a d'abord été brisée à coups de masse pour être refondue dans les fours alimentés en complément par une multitude de « *lingots* » de cuivre et d'étain (le bronze résulte en effet de l'alliage de 78 % de cuivre et de 22 % d'étain) de façon à obtenir les deux tonnes et demies nécessaires pour fabriquer les deux nouvelles cloches de la cathédrale de Saint-Claude (une de 1 100 kg qui émettra une note en Ré 3 et une de 810 kg qui émettra une note en Fa 3), ainsi qu'une cloche pour Vézelay de 110 kg et une pour Strasbourg de 85 kg.



à la cathédrale : pour notre patrimoine

Après quatre heures dans trois fours à 1 200 degrés, le métal en fusion est prêt pour la coulée. À ce moment-là, tout doit aller très vite, car le métal ne doit pas refroidir. En quelques instants 2 500 kg de métal en fusion sont versés dans des rigoles en briques réfractaires vers les moules en argile situés dans une fosse remplie de sable, dans laquelle les cloches, invisibles à nos yeux, vont prendre naissance en quelques minutes et dans un silence religieux.

C'est un moment historique, car une cloche peut durer plusieurs siècles.

Après trois jours de refroidissement, les cloches peuvent être extraites de la fosse.



© L'Hebdo du Haut-Jura

Retour à Saint-Claude - 30 octobre

Les deux nouvelles cloches, ainsi que le « *bourdon* » rénové sont revenus à Saint-Claude le 30 octobre et ont été exposées à l'intérieur de la cathédrale avant de recevoir la bénédiction de l'Évêque lors de l'office de la Toussaint.

Grutage des cloches - 7 novembre

Après une installation spectaculaire le 7 novembre avec une grue géante, l'ensemble est à nouveau fonctionnel depuis début décembre et rythme à nouveau notre vie quotidienne avec des sons bien agréables à l'oreille. Le clocher de la cathédrale a désormais retrouvé sa belle musicalité pour ponctuer les événements heureux ou malheureux des Sanclaudiens avec une programmation des sonneries différente selon les événements.



Recensement de la population 2018



Comme chaque année, un échantillon de 8 % environ des habitants de la commune est recensé. Le prochain recensement se déroulera **du 18 janvier au 24 février 2018**. Pour ce faire, chaque foyer recevra la visite d'un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent vous seront remis à cette occasion.

L'INSEE ENCOURAGE VIVEMENT DE SE FAIRE RECENSER PAR INTERNET.

L'agent recenseur peut donc vous remettre vos identifiants pour vous faire recenser en ligne si vous le préférez sur : www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous souhaitez vous faire recenser en Mairie de Saint-Claude, par Internet ou sous forme papier, vous pouvez également vous présenter au Service

Population (rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville), le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Sachez que votre participation est essentielle : des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

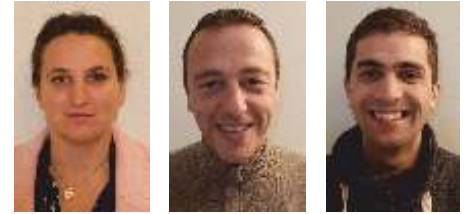
Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la

population et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune.

C'est pourquoi, la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs :



Manon PELLETIER

Ludovic PICCAMIGLIO

Damien POINTURIER



Pierre-Olivier ROSE



Marie-Alexandre VERPILLAT

Bon à savoir :

Vos réponses resteront confidentielles puisqu'elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur www.insee.fr

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la Mairie de Saint-Claude (Service Population, tél. 03 84 41 42 43) ou vous rendre sur le site Internet :

www.le-recensement-et-moi.fr

Réforme du stationnement

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la réforme de décentralisation et dépenalisation du stationnement sur voirie issue de la loi MAPTAM (loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) va impliquer des changements sur la réglementation du stationnement en voirie sur l'ensemble du territoire français, et donc sur la ville de Saint-Claude.

Principal changement de cette réforme : le paiement du stationnement devient une redevance d'occupation du domaine public. En effet, l'amende pénale disparaît et est remplacée par un « forfait post-stationnement » que devront payer les usagers qui ne s'acquittent pas de la tarification en vigueur.

Le stationnement est un levier important de la politique de mobilité. Pour préserver l'attractivité du centre-ville, ce plan prévoit à terme l'élaboration d'une offre de stationnement et d'une tarification adaptées.

À l'occasion de la mise en place de la réforme de décentralisation et de la dépenalisation du stationnement, la Ville de Saint-Claude a choisi de retenir deux zones de stationnement distinctes à partir du zonage actuel en trois zones, en s'adaptant à l'évolution de la ville.

Retrouvez tous les détails de cette réforme sur www.saint-claude.fr.



Taxe d'habitation et CFE

Les Sanclaudiens auront pu remarquer une augmentation de leur Taxe d'habitation alors que la Ville de Saint-Claude a maintenu ses taux à un niveau inchangé.

Pour en comprendre la cause, il vous suffira de vous reporter à la colonne « *Intercommunalité* » et de comparer cette colonne avec celle de 2016. Les taux restent identiques. Mais vous y verrez que les abattements qui existaient ont été soit supprimés, soit diminués. Cela a pour effet d'augmenter la Valeur locative moyenne qui sert de base de calcul à votre taxe et d'aboutir à une hausse de votre contribution concernant la part de la Communauté de communes qui s'accroît ainsi de 8 à 12 % selon que vous aviez ou non des abattements pour personnes à charge. Le tout se répercute alors bien évidemment sur la facture finale. C'est un moyen subtil d'augmenter les impôts sans augmenter le taux d'imposition.

Cette décision a été prise par le Conseil communautaire du 18 juillet 2016. Les dix-sept élus de la majorité sanclaudienne n'y siégeaient pas puisqu'ils avaient voté la sortie de la Communauté de communes deux jours auparavant au Conseil municipal. Compte tenu du nombre de voix favorables à cette décision (36 sur 55, soit l'unanimité des votants dont notre opposition municipale présente ou représentée), leur présence n'aurait de toutes façons rien changé.

Même mauvaise surprise pour nombre d'entreprises qui voient leur CFE (Contribution Foncière des Entreprises) augmenter de près de 35 %. Rappelons que la CFE est de la compétence exclusive de la Communauté de communes qui en a la maîtrise et qui en perçoit les recettes.

Libre expression des élus

Majorité

Né à Saint-Claude

Je suis né à Saint-Claude. J'en suis heureux et fier. Cela fait partie de mon identité et constitue en bonne partie mon ADN, comme l'on dit aujourd'hui. Cette mention figure sur mes actes d'état civil, sur ma carte d'identité et contribue à m'identifier. Ouvrir les yeux à la maternité de Saint-Claude, c'est naître Haut-Jurassien.

J'ai du mal à me faire à l'idée que les futurs jeunes Sanclaudiens qui verront le jour dans les prochains

mois et les prochaines années seront sur leur état civil... nés à Lons-le-Saunier, Oyonnax ou Bourg-en-Bresse. Non pas que, si l'on n'est pas né à Saint-Claude, on ne puisse être un authentique Sanclaudien enraciné, bien évidemment, mais quelque part il manquera un petit bout de notre identité.

C'est ce qui se passera si la maternité ferme, à moins de naître à domicile ou dans l'ambulance avant de franchir les limites territoriales de notre ville.

Mais bien évidemment c'est là un scénario de fiction, car sa fermeture n'est pas pour nous envisageable et nous continuerons le combat pour son maintien.

Et, en cette période où l'on veut lutter contre les violences faites aux femmes, la fermeture d'une maternité serait la première des violences qu'on puisse leur faire.

Groupe majoritaire

Opposition

Retrouvez l'actualité du groupe d'union de la gauche sur :
<https://saint-claude.info>

Samedi 3 mars de 14h à 17h, à l'Espace Bavoux-Lançon (24, rue Rosset) - Entrée gratuite
Les Archives municipales organisent tous les deux ans depuis 2006, une demi-journée de rencontres autour de l'histoire locale, avec l'appui de l'association Les Amis du Vieux Saint-Claude.

Ses buts ?
► permettre aux chercheurs amateurs ou professionnels, travaillant sur des sujets en rapport avec l'histoire et le patrimoine de l'ancienne Terre de Saint-Claude et des régions limitrophes, de venir présenter leurs centres d'intérêt et le résultat de leurs travaux ;
► permettre à ces chercheurs et au public de se rencontrer et d'échanger afin d'enrichir les sources de l'histoire locale et régionale.
Le thème des 7^{èmes} Rencontres, « Botanique et jardins », a été choisi en fonction des recherches

menées ces dernières années par des usagers des Archives municipales. Les actes en seront publiés dans le bulletin annuel 2019 des Amis du Vieux Saint-Claude.

Liste des communications :

- Marc PHILIPPE, Université Lyon 1 : *Premiers botanistes dans le Haut-Jura XVIII^e-XIX^e siècles*
- Roger MOREL-FOURRIER, Société des Naturalistes du Haut-Jura : *Aux origines de la Société des Naturalistes du Haut-Jura*
- Johannès BAILLY-MAITRE, Maison de la Flore de Longchaumois : *Histoire de la Maison de la Flore de Longchaumois*
- Christine LE PENNEC et Marie-Hélène LUGAND-KOURNWSKY, Les Amis du Vieux Saint-Claude : *Jardins de Saint-Claude*
- Guy COTTET-EMARD : *Verger conservatoire à Cinquétral*

Renseignements :
Archives municipales
Tél. 03 84 41 42 64



Agenda

EXPOSITIONS

À DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR...

Le Monde des Automates NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

« Le monde merveilleux de l'enfance... à tous les âges »

Une collection de plus de 90 automates en mouvement à découvrir dans une trentaine de tableaux. Personnages inspirés des Fables de Jean de La Fontaine, scènes de la vie quotidienne... Venez passer un moment magique empreint de nostalgie.

Des informations et des livrets-jeux sont disponibles. Nous vous réservons notre meilleur accueil avec une ouverture toute l'année, une dépose aisée sur la place J. Faizant, la proximité des commerces et une aire de jeux pour les enfants à 50 mètres.

Du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h

Place Jacques Faizant

Tarifs :

- Plein tarif adulte : 4,50 €
- Enfant (de 6 à 16 ans) : 3 €
- Groupes scolaires : 2 €
- Tarif réduit (étudiants, personnes âgées de plus de 65 ans, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, groupe de plus de 10 personnes, sur présentation d'un billet du jour de l'Exposition Pipes et Diamants) : 3,50 €
- Gratuit : moins de 6 ans, 3^{ème} enfant, accompagnateur et conducteur d'autocar des groupes de plus de 25 personnes.

► Sur présentation d'un billet d'entrée de l'Exposition Pipes et Diamants, le tarif réduit sera accordé pour les individuels.



Du 9 décembre au 27 janvier

Exposition de Nicolas Gascard

Photographie

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Renseignements : Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62



© Nicolas Gascard

Du 3 au 24 février

Exposition de Guy Béjoint

Papier froissé

défroissé peint

Au Caveau des artistes, accès par

l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Renseignements :

Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62



Du 3 au 31 mars

Exposition de l'Atelier de la Bienne

Peinture, dessin

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme

Entrée libre et gratuite

Renseignements : Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62

SPECTACLES / CONCERTS

Jeu

« Peau de vache » – Chantal Ladesou

Théâtre

À 21h, au Palais des Sports

Billetterie sur place au Service Événementiel

(1^{er} étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur :

www.saint-claude.fr

Tarif plein : 30 €

Tarif réduit : 27 €

Tarif « place visibilité réduite » : 25 €

Samedi 20 janvier

JOUJOU + Vlad III

Concert

À 21h, à la Maison du peuple

Vendredi 26 janvier

La Coopérative – Cie Le pas de l'oiseau

Théâtre

À 20h30, à la Maison du peuple

Vendredi 2 février

Doolin'

Concert

1^{ère} partie : Macadam Bazar

À 20h30, à la Salle des Fêtes

Buvette sur place

Billetterie à partir du mardi 2 janvier sur place

au Service Événementiel (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur : www.saint-claude.fr

Tarif plein : 20 €

Tarif réduit : 17 €

Samedi 3 février

Ursus Minor

Concert

À 21h, à la Maison du peuple

Vendredi 2 mars

J'ai trop peur – Cie du Kairos

Théâtre

À 20h30, à la Maison du peuple

Vendredi 2 mars

« Aimez-moi » – Pierre Palmade

Humour

À 21h, au Palais des Sports

Billetterie à partir du lundi 5 février sur place

au Service Événementiel (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur : www.saint-claude.fr

Tarif plein : 30 €

Tarif réduit : 27 €

Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de mise en vente de ces places)

Samedi 3 mars

pAn-G

Concert

À 21h, à la Maison du peuple

Jeu

« Rock the Ballet » – Bad Boys of Dance

Danse

À 21h, au Palais des Sports

Billetterie à partir du lundi 12 mars sur place

au Service Événementiel (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville) ou en ligne sur : www.saint-claude.fr

Tarif plein : 30 €

Tarif réduit : 27 €

Tarif « place visibilité réduite » : 25 € (sous réserve de mise en vente de ces places)

CONFÉRENCE

Mardi 6 février

À vos archives !

Film et documents – avec la Cinémathèque

des Monts-Jura

À 18h15, à l'Espace Bavoux-Lançon

Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude

En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude